

PASSÉ COMPOSÉ ET ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Formation : Auxiliaire (être / avoir) au présent de l'indicatif + Participe passé

1. Choix de l'auxiliaire

- ♦ Au passé composé, la plupart des verbes utilisent le même auxiliaire en italien et en français :

Ex. : *ho avuto* → *j'ai eu*; *ho dormito* → *j'ai dormi*; *ho capito* → *j'ai compris*, etc.
sono andato → *je suis allé*; *sono uscito* → *je suis sorti*; *sono nato* → *je suis né*, etc.

SAUF : avec les verbes suivants dont le passé composé se forme obligatoirement avec l'auxiliaire "**avoir**" en français :

- ♦ le verbe "**être**" :
Ex. : *Sono stato* → *j'ai été*; *è stata* → *elle a été*; *siamo stati* → *nous avons été*
- ♦ les verbes indiquant une idée d'évolution, de passage d'un état à un autre : **grandir, augmenter, diminuer, vieillir, grossir, rougir**, etc.,
Ex. : *E' cresciuto* → *Il a grandi*; *I prezzi sono aumentati* → *Les prix ont augmenté*;
Siamo ingrassati → *Nous avons grossi*.
- ♦ les verbes impersonnels et les verbes indiquant un phénomène atmosphérique : **falloir, suffire, pleuvoir, neiger**, etc.
Ex. : *il a neigé, il a plu,, il a fallu*.
E' bastato un istante → *Il a suffi d'un instant / Un instant a suffi*
- ♦ des verbes comme : **réussir, vivre, coûter, disparaître, durer, éclater, exister, plaire, sauter, sembler, glisser**, etc.
Ex. : *Sono riuscito* → *J'ai réussi*; *Sono vissuta a Parigi* → *J'ai vécu à Paris*.
Siamo scivolate → *Nous avons glissé* ; *È scomparso* → *Il a disparu*

NB. Rappelez-vous que :

- ♦ Le passé composé de tous les verbes pronominaux se forme avec l'auxiliaire "**être**" (comme en italien) : *Mi sono svegliato* → *Je me suis réveillé*
Attention : certains verbes pronominaux en italien ne le sont pas en français et vice-versa. Ex: *passeggiare* → *se promener* : *Ho passeggiato* → *Je me suis promené*
muoversi → *bouger* : *Ti sei mosso* → *Tu as bougé*

2. Forme du participe passé

- ♦ Verbes du 1er groupe (en **-ER**) → participe passé en **É**:
Ex. : *aller* → *allé* ; *manger* → *mangé*; *acheter* → *acheté*
+ les participes passés de : être → **été**, naître → **né**
- ♦ Verbes du 2ème groupe (en **-IR**) → participe passé en **I**
Ex. : *finir* → *fini*; *choisir* → *choisi*; *agir* → *agi*
- ♦ Les verbes du 3ème groupe ont différentes formes de participe passé, qui ne dépendent pas de la forme de l'infinitif. Ces participes passés peuvent se terminer en :

I : *partir* → *parti* ; *suivre* → *suivi* ; *cueillir* → *cueilli*

U : *avoir* → *eu* [y] ; *pouvoir* → *pu* ; *savoir* → *su* ; *recevoir* → *reçu* ; *voir* → *vu*
boire → *bu* ; *croire* → *cru* ; *plaire* → *plu* ; *connaître* → *connu* ; *vivre* → *vécu*
courir → *couru* ; *tenir* → *tenu* ; *venir* → *venu*

vendre → *vendu* ; *rendre* → *rendu* ; *prétendre* → *prétendu* ; *répondre* → *répondu*

T : *dire* → *dit* ; *faire* → *fait* ; *traduire* → *traduit*

ouvrir → *ouvert* ; *offrir* → *offert* ; *craindre* → *crain* ; *rejoindre* → *rejoint*

IS : *mettre* → *mis* ; *prendre* → *pris* ; *acquérir* → *acquis*

3. L'accord du participe passé

Le participe passé peut, dans certains cas, être accordé en genre (M/F) et en nombre (S/P) selon le schéma suivant :

	Masculin	Féminin	Exemple		Masculin	Féminin
Singulier	-----	-----e		Singulier	venu	venue
Pluriel	-----s	-----es		Pluriel	venus	venues

Les cas d'accord du participe passé sont :

→ Avec l'auxiliaire ÊTRE

◆ L'accord se fait avec le **SUJET** du verbe.

Ex. : *Tomber* → *il est tombé* ; *elle est tombée* ; *ils sont tombés*
S'apercevoir → *il s'est aperçu de ...* ; *elles se sont aperçues de ...*
Se laver → *il s'est lavé* ; *elle s'est lavée* ; *ils se sont lavés*

SAUF : (pour les verbes pronominaux)

◆ Lorsque le verbe pronominal se construit avec la préposition "à" dans son emploi simple (non pronominal).

Ex. : *Parler à* → *se parler* : *elles se sont parlé*
Plaire à → *se plaire* : *ils se sont plu*

◆ Lorsque le verbe pronominal est suivi d'un COD (complément d'objet direct)

Ex. : *Elle s'est coupée* MAIS *Elle s'est coupé les cheveux* (COD : les cheveux)

→ Avec l'auxiliaire AVOIR

◆ L'accord se fait avec le **COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT (COD)** quand celui-ci est placé **AVANT LE VERBE**.

Ex. : *J'ai vu des choses extraordinaires.* (après : pas d'accord)
Les choses extraordinaires que j'ai vues. (avant : accord)
Ces choses, je les ai vues. (avant : accord)

SAUF :

◆ Lorsque le pronom "EN" précède le verbe. Dans ce cas le participe passé reste invariable. (C'est le cas avec les partitifs).

Ex. : *J'ai bu des jus de fruits* → *J'en ai bu* (de quoi ?)

4. Place de la négation et de l'adverbe au passé composé

■ Négation

◆ Les deux parties de la négation : NE (N') et PAS / PLUS / JAMAIS / RIEN se placent de chaque côté de l'auxiliaire et précèdent le participe passé.

Ex. : *Je n'ai pas compris* ; *Nous ne sommes jamais allés à Paris* ; *Il n'a rien vu*

◆ Les autres mots négatifs en deuxième partie de négation comme : PERSONNE / AUCUN / NULLE PART se placent après le participe passé.

Ex. : *Je n'ai invité personne* ; *Ils ne sont allés nulle part* ; *Tu n'as eu aucune difficulté*

■ Adverbe

◆ La tendance générale en français est de placer l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe passé (quelques exceptions sont possibles).

Ex. : *J'ai trop bu* ; *Il a beaucoup travaillé* ; *Vous l'avez souvent aidé* ; *Il a vite compris*